



C'est du vécu !

La chasse au *Dahu*

par René Kaenzig

Suite à un entretien très intéressant que j'ai eu avec un chasseur des *Bouches-du-Rhône* (F), j'ai rédigé les quelques lignes qui suivent sur un sujet des plus sérieux. Ses longues observations et multiples études sur le *Dahu de Camargue*, aussi parfois orthographié *Dahut*, m'ont littéralement bluffées. Je ne pouvais pas laisser la qualité et le détail de ses propres théories sans engager mes recherches personnelles sur le terrain. Sachant que nous avons notre propre race de *Dahu*, également connu dans la région jurassienne sous le nom de *Dairi*, la *Confrérie St Hubert du Grand-Val* ne pouvait pas laisser les toutes dernières découvertes scientifiques sous silence.



Très vieille planche d'un *Dahu Lévygyre* dessinée par un scientifique dans les années 1860

Avant de passer au sujet de sa chasse, il est important de donner aux novices quelques indications quant à l'aspect et les caractéristiques de cet animal montagnard et très discret:

Le *Dahu* est un animal qui ressemble fortement au bouquetin avec un poil brun-gris et une paire de cornes similaires (pour un même âge, celles-ci sont moins développées que chez le bouquetin adulte). La principale caractéristique est qu'il a deux pattes d'un même côté plus courtes que celles de l'autre. Cette

"déformation" donne à l'animal un avantage certain pour circuler à flanc de montagne. Le côté où les pattes sont les plus courtes détermine le sens dans lequel le *Dahu* se déplace dans la montagne.



Un spécimen de *Dahu Dextrogyre*

Il existe deux sous-espèces: le *Dahu Dextrogyre* qui tourne autour d'une montagne dans le sens des aiguilles d'une montre (donc les pattes du côté droit sont plus courtes que celles du côté gauche) et le *Dahu Lévygyre* qui tourne dans le sens inverse des aiguilles de la montre (pattes du côté gauche plus courtes que celles du côté droit).

Quelques adaptations génétiques des derniers millénaires ont données naissances à d'autres sous-espèces. Comme par exemple l'espèce découverte en 1807, le *Dahu Montanus Anterior* (également connu sous la dénomination *Dahu Ascentus Frontalis*) qui possède les pattes avant plus courtes que les pattes postérieures. En 1822, c'est le proche cousin avec les pattes arrière plus courte que celle de devant qui a été découvert: le *Dahu Montanus Posterior* (connu également sous la dénomination *Dahu Descentus Frontalis*).

La raison de ces différentes dénominations est que les experts n'ont pas encore trouvé un dénominateur commun



dans le classement des ordres, famille, sous-familles, etc... pour en fixer un classement sans faille dans l'origine des espèces animales.

Revenons aux dernières découvertes du *Dahu de Camargue*. J'ai donc fait sur place mes propres recherches aux alentours des *Saintes-Maries de la Mer* pour tenter d'y découvrir le descendant des *Dahu Fluvialis Levomareas* et *Dahu Fluvialis Dextromareas*. Pour explication, ces espèces sont des *Dahus* qui se sont mis à descendre des montagnes valaisannes et de *Haute-Savoie* en suivant les berges du *Rhône* en direction de la mer.

L'espèce avec les pattes gauches plus courtes, donc *Lévogyre*, a suivi la berge gauche. L'espèce avec pattes droites courtes, donc *Dextrogyre*, est descendue en direction de la *Mer Méditerranée* par la rive droite du *Rhône*.



© René Kaenzig / *Saintes-Maries de la Mer*

Le climat n'étant pas adapté à certains individus, au cours des années, quelques-uns sont remontés. Cette espèce se dénomme donc *Dahu Fluvialis Dextrosurcia* pour indiquer qu'il est remonté le *Rhône* en direction de sa source par la rive droite. La taxonomie de la deuxième sous-espèce devient donc le *Dahu Fluvialis Levosurcia*. Mais c'est le *Dahu de Camargue* qui m'intéressait précisément puisque qu'il est de la dernière sous-espèce répertoriée.

Au lendemain d'une soirée bien arrosée d'anisette locale, je me suis souvenu de l'avoir vu ... il existait vraiment. Pour en avoir le cœur net, je me suis rendu au

même endroit de la virée/verrée nocturne: aux abords de la *Digue à la Mer*.



© René Kaenzig / Roubine de *Camargue*

Et c'est au bord d'une roubine que j'ai retrouvé les empreintes du *Dahu de Camargue*. J'en suis particulièrement fier: c'est en primeur que je publie une photographie exclusive de ses traces. En regardant en détails la prise de vue, vous comprendrez aisément que c'est vraiment exclusif. Le *Dahu Fluvialis Dextromareas* ayant sa patte gauche constamment dans l'eau (la droite au sec sur la berge), celle-ci s'est adaptée à son environnement tout au long des millénaires. On observe même que les pattes gauches sont devenues palmées. Ainsi est né le *Dahu Camargus Dextropalmus*. Je n'ai malheureusement pas encore déniché la version du *Dahu Camargus Lévipalmus*. Je ne serai pas tranquille jusqu'au jour de ma prochaine découverte. Un petit pichet de *Gris des Sables* va sûrement m'en donner le courage. Prenons-le ... le pichet!



© René Kaenzig / Empreintes du *Dahu de Camargue*



Je n'ai pas encore fini avec le *Dahu*. Sachez que toutes les espèces et sous-espèces de cet animal sont strictement protégées. Une zone bien délimitée en *Haute-Savoie* est classée zone de protection du *Dahu*, où même la prise de photographie y est interdite.

La chasse est néanmoins autorisée sous certaines conditions très strictes. Une demande peut être faite uniquement un 29 février auprès des hautes instances cynégétiques nationales. Il faut être le premier devant les bureaux. Un seul permis est délivré par saison de chasse, et celle-ci est vraiment très courte. Avec ce permis spécial il sera possible de se mettre à la quête du *Dahu* dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril uniquement. Il faudra se rendre à l'affût avant le coucher du soleil. L'élu sera armé d'un grand sac en jute ainsi que d'une lampe de poche. La manœuvre est très facile. Il suffit d'arriver par l'arrière et de se mettre en silence en aval de l'animal et un peu en retrait. Quelques signes de la lampe de poche suffiront pour le faire tourner sur lui-même. Étant donné qu'il a les pattes plus courtes d'un côté que de l'autre, celui-ci va donc chuter. C'est à ce moment qu'il faudra ouvrir très rapidement le sac de jute pour qu'il tombe dedans. Et le tour est joué. Bonne chance! Bonne chasse!

Pour terminer, je fais un petit coucou aux "anciens" d'*Ulrichen*, les camarades de la *Confrérie des Dahus*, qui m'ont laissé des traces indélébiles suite à la magnifique cérémonie d'intronisation.